



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Le plan d'action de développement durable 2023-2028 du Conservatoire a été approuvé le 12 mars 2024 par le conseil d'administration (résolution 2023-2024-35)

Cette publication est également disponible sur le site Web du Conservatoire : www.conservatoire.gouv.qc.ca

Renseignements

Le siège social du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec est établi au :
225, Grande-Allée Est,
Bloc C, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 5G5

Tél. : 418 380-2327

Télec. : 418 380-2328

CMADQ@conservatoire.gouv.qc.ca

Site Web : <https://www.conservatoire.gouv.qc.ca/fr/>

Table des matières

Table des matières	1
Message du directeur général	1
L'organisation en bref	3
Mission	4
Vision.....	5
Valeurs	5
Quelques données clés.....	6
Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques.....	7
Contexte externe : Le Conservatoire, un acteur du développement durable pour notre société	10
Contexte interne : Le développement durable en action au cœur de l'organisation	12
• Action 1 : Rendre l'apprentissage de la musique accessible en allant à la rencontre de personnes issues de milieux plus vulnérables ou marginalisés.	14
• Action 2 : Engendrer un dialogue culturel qui reflète les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion du Conservatoire.	14
Le Conservatoire fait une promotion active pour encourager sa communauté à recourir aux transports actifs et collectifs et sensibilise ses employés, ses élèves, ses visiteurs et ses spectateurs aux moyens de transport durables.	15
Plan d'action de développement durable	16
Action 1 : Rendre l'apprentissage de la musique accessible en allant à la rencontre de personnes issues de milieux plus vulnérables ou marginalisés	16
Action 2 : Engendrer un dialogue culturel qui reflète les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion du Conservatoire.....	17
Action 3 : Mettre en place des mesures de soutien pour offrir un milieu d'apprentissage et de travail propice au bien-être de la communauté du Conservatoire	18
Action 4 : Évaluer la durabilité des interventions structurantes	19
Action 5 : Uniformiser les pratiques de gestion des matières résiduelles (GMR) dans l'ensemble des établissements du Conservatoire	20
Action 6 : Faciliter et promouvoir la mobilité durable parmi l'ensemble des employé.e.s, les élèves et les visiteurs du Conservatoire	21
Tableau synoptique.....	22



Message du directeur général

Le Conservatoire est une institution unique fondée par et pour les Québécois. À une époque où l'enseignement de la musique était confié à des communautés religieuses ou à des canaux d'éducation informels, Wilfrid Pelletier a réussi à mobiliser le gouvernement en place autour d'une vision prometteuse pour le développement de la musique et de l'art dramatique au Québec. Il aura su implanter une école de formation basée sur les grandes traditions européennes où chaque jeune artiste talentueux peut trouver une éducation d'exception. Cette accessibilité est le fondement même de l'institution et perdure encore aujourd'hui avec les neuf établissements établis dans sept régions du Québec.

Dans un contexte de développement durable, je trouvais donc important de poursuivre cette tradition en rendant le Conservatoire encore plus accessible. Concrètement, nous visons une accessibilité élargie à notre formation en musique avec pour objectif d'atteindre un total de 1 000 élèves dans le réseau d'ici 2028. Nous souhaitons également familiariser les jeunes à la musique dans leur milieu scolaire, les initier à l'art dramatique dans toutes les régions où nous sommes implantés et établir une nouvelle offre de services en musique dans des régions qui ne sont pas encore desservies par le Conservatoire.

Dans ce Plan d'action, il est également question de l'importance d'offrir un environnement qui est représentatif de la société d'aujourd'hui. Cet aspect doit se véhiculer dans le contenu que nous enseignons aux élèves et proposons au public, notamment à travers le choix des autrices et auteurs lus et joués, des compositrices et compositeurs analysés et interprétés ou des thèmes abordés dans les productions théâtrales. Cette représentativité ouvrira les horizons des étudiantes et étudiants afin qu'ils continuent d'explorer ces nouvelles œuvres essentielles au paysage artistique québécois. Par ailleurs, il est tout aussi important d'offrir à notre communauté étudiante des modèles d'expertise et de réussite prenant plusieurs formes. Ainsi, l'inclusion et la diversité devront également se refléter au sein de notre corps professoral qui aura à guider une prochaine génération d'artistes plurielle et engagée.

Je crois profondément à l'importance d'offrir des mesures de soutien pour un milieu d'apprentissage et de travail propice au bien-être de la communauté du Conservatoire, c'est donc une action du Plan qui me tient particulièrement à cœur. Nous avons mis en place le Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste à l'automne 2023 et je suis persuadé que son impact qui se fait déjà sentir sera encore plus grandissant

dans les prochaines années. En effet, les actions de développement durable du Conservatoire seront d'autant plus efficaces si elles sont conduites dans un environnement bienveillant où chacun s'épanouit et se sent respecté.

Je suis fier de ce Plan d'action qui est ancré dans les valeurs du Conservatoire et en lien avec la vision stratégique de l'institution pour les prochaines années. Le côté humain et le rayonnement des arts sont des idéaux qui habitent toute l'équipe et qui favoriseront l'adhésion et la réalisation du Plan.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hervieux', with a horizontal line underneath the name.

Marc Hervieux

Directeur général du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

L'organisation en bref

Le Conservatoire a été fondé en 1942 par la Loi instituant le Conservatoire de musique et d'art dramatique de la province de Québec, actualisée à de nombreuses reprises depuis. Assujetti également à la Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État, le Conservatoire est une société d'état du gouvernement qui relève du ministre de la Culture et des Communications.

Établie dans 7 régions du Québec, l'institution constitue aujourd'hui un réseau de 9 établissements d'enseignement qui forme l'élite artistique de demain et qui contribue au dynamisme de la vie éducative et culturelle des régions dans lesquelles ils sont implantés.

L'institution compte 7 conservatoires de musique (Gatineau, Montréal, Québec, Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières, Val-d'Or) et 2 conservatoires d'art dramatique (Montréal et Québec) où près de 900 élèves se perfectionnent annuellement au sein de ces établissements, en vue de devenir des interprètes ou créatrices et créateurs professionnels reconnus dans le milieu des arts de la scène et ce, grâce à l'accompagnement de près de 250 professeures et professeurs.

En musique, les programmes d'enseignement sont offerts à des élèves allant de l'âge du primaire, soit dès 8 ans, selon la spécialité enseignée, jusqu'au 2^e cycle universitaire. En art dramatique, les programmes d'enseignement s'adressent à des élèves de niveau universitaire.

Le Conservatoire est la seule école supérieure publique au Québec spécialisée en arts de la scène au niveau universitaire et offrant, en musique, un continuum de formation unique et de haute qualité sur plusieurs niveaux d'enseignement, du primaire au niveau universitaire, favorisant ainsi la relation maître-élève et un accompagnement personnalisé axé sur la formation de futurs interprètes et de créatrices et créateurs professionnels.

Mission

Le Conservatoire se positionne comme un chef de file dans la formation professionnelle des interprètes et des créatrices et créateurs en musique et en art dramatique dans diverses régions du Québec.

La mission du Conservatoire est énoncée à la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec comme suit :

« Le Conservatoire a pour objets d'administrer et d'exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement d'art dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement. »

Dans le cadre de sa mission et en tenant compte de la spécificité de chaque établissement d'enseignement, le Conservatoire prend notamment en considération les éléments suivants :

- L'intérêt de transmettre, selon les plus hauts standards d'excellence, y compris dans les programmes d'enseignement supérieur, les connaissances et les savoir-faire requis pour assurer le rayonnement professionnel des élèves qu'il forme et leur permettre d'aspirer à des carrières artistiques réussies;
- La recherche d'un large accès à un enseignement de haut calibre pour tous les jeunes pourvus de talents remarquables, sans distinction fondée sur une base géographique ou sur leur milieu socioéconomique;
- Les bénéfices aux communautés, entre autres, pour susciter et favoriser une formation initiale de qualité dans le domaine de la musique et pour contribuer à la présence et à la vitalité d'organismes essentiels au monde de la musique et de l'art dramatique, et ce, dans un esprit de partenariat et de collaboration;
- Les possibilités de partenariat et de collaboration sur les plans pédagogique, matériel ou artistique avec d'autres institutions d'enseignement et de production artistique;
- L'importance d'une liberté académique dans l'enseignement pour promouvoir l'appropriation des connaissances par les élèves, leur permettre d'acquérir une technique et des principes esthétiques, ainsi que de développer une individualité artistique qui leur est propre;
- La nécessité de demeurer attentif à l'innovation, aux nouveaux courants, aux développements technologiques et à l'évolution des marchés.

Vision

En alliant excellence et accessibilité, offrir aux élèves une expérience et une formation uniques de calibre international, et ce, sans égard à leur situation sociale, financière, ethnique ou culturelle, afin de faire rayonner le Québec.

Valeurs

Accessibilité/Inclusivité

Un Conservatoire accessible, qui donne la chance à tout élève doté de talent et faisant preuve de persévérance, de toute origine et situation géographique et de tout milieu, d'atteindre son plein potentiel et qui, en misant sur l'unicité de chaque élève, favorise le développement de son identité artistique propre.

Excellence/Rigueur

Une offre de formation de haut niveau qui prépare adéquatement les élèves à satisfaire aux standards et aux attentes propres au milieu professionnel.

Passion/ Appartenance

Le désir d'inspirer un fort sentiment d'appartenance à une communauté dont les membres partagent la passion des arts de la scène.

Innovation/Tradition

Une institution d'enseignement qui évolue et qui s'adapte aux nouvelles pratiques et aux nouvelles technologies, dans le respect de sa tradition pédagogique fondée sur la relation maître-élève.

Respect/ Collaboration

Une organisation qui assure un climat de respect et d'échange et qui valorise le partage de connaissances et d'expérience en privilégiant l'apport de toutes et tous.

Quelques données clés

La mission distinctive du Conservatoire en fait une institution singulière, offrant une gamme variée de possibilités et de services de plus en plus attrayants dans le domaine de la musique et de l'art dramatique, comme le démontrent les données pour l'année 2022-2023.

Des ressources dévouées pour les futurs artistes et l'ensemble des Québécois et Québécoises	9 établissements d'enseignement répartis dans toute la province du Québec <i>7 établissements d'enseignement de la musique</i> <i>2 établissements d'enseignement de l'art dramatique</i>	335 membres du personnel
Un enseignement d'excellence, façonnant les futurs talents artistiques avec rigueur et passion	15 programmes réguliers en musique et 24 spécialités 4 programmes en art dramatique	839 élèves 144 diplômées et diplômés au niveau supérieur
Une diversité d'expériences artistiques accessibles à tous	680 événements tenus par le conservatoire 33 000 spectateurs et spectatrices	345 élèves bénéficiant des programmes externes du Conservatoire ¹

¹ Les programmes externes du Conservatoire sont des programmes pédagogiques mis à la disposition des professeures et professeurs enseignant la musique en privé au Québec et visant à enrichir la formation instrumentale ou vocale d'élèves non-inscrits aux programmes réguliers du Conservatoire.

Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques

La vision stratégique du Conservatoire et le développement durable

Le Conservatoire vise à ce que soient développés des objectifs communs entre son plan stratégique et son PADD. Les principes de développement durable ont été considérés au cours des travaux portant sur sa démarche de planification stratégique 2023-2027. La mission du Conservatoire ainsi que de nombreux éléments du plan stratégique rejoignent plusieurs des principes de développement durable, incluant notamment la qualité de l'emploi et de la formation, la santé et la qualité des milieux de vie, l'équité et la justice sociales et la protection du patrimoine et la valorisation de la culture.

De plus, le plan stratégique du Conservatoire rejoint plus étroitement l'orientation 3 de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028, soit de favoriser la participation au développement durable du Québec. Le Conservatoire soutient remarquablement cette volonté gouvernementale, qui se traduit dans la vision du directeur général d'ouverture, de mieux-être et d'accessibilité sans égard à toute situation sociale, géographique, financière, ethnique ou culturelle. Les objectifs du Conservatoire découlant de cette vision permettront d'atteindre entre autres des objectifs gouvernementaux d'inclusion et de cohésion sociale, et de conditions sécuritaires et favorables à l'intégration de tous au marché du travail.

Le Conservatoire effectue une vigie en continu des initiatives existantes et cherche toujours à s'améliorer en ce qui a trait au développement durable. Plusieurs actions et implications du Conservatoire en lien avec le développement durable sont détaillées dans la section sur le contexte interne.

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Loi constitutive	La <i>Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec</i> lui donne pour mission d'administrer et d'exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement d'art	3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société 3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
	<p>dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement.</p> <p>Les fondements de sa mission s'appuient sur l'objectif de permettre aux élèves d'être formés et d'aspirer à des carrières artistiques réussies, sans distinction fondée sur une base géographique ou leur milieu socioéconomique. Par conséquent, les activités du Conservatoire visent à développer des talents diversifiés et ce, de façon équitable.</p>	<p>3.2.2. Appuyer l'entrepreneuriat, des femmes, des Autochtones et des personnes issues de la diversité</p> <p>3.2.3 Créer des conditions sécuritaires et favorables à l'intégration de tous au marché du travail</p>
<p>Plan stratégique CMADQ 2023-2027</p>	<p>Les 6 orientations du plan :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Soutenir et promouvoir le développement de l'identité artistique des élèves pour contribuer à leur épanouissement professionnel 2. Valoriser un milieu d'apprentissage propice au développement et au bien-être des élèves 3. Assurer le financement pour la bonification de projets pédagogiques et l'octroi de bourses 4. Mettre en valeur le Conservatoire et accroître son rayonnement au Québec, au Canada et à l'international 5. Élargir la portée du Conservatoire en musique et en art dramatique auprès de la jeunesse québécoise 6. Optimiser l'expérience employé 	<p>3.1 Assurer une transition socio-écologique juste</p>
<p>Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2025</p>	<p>Ce document montre la volonté du Conservatoire de contribuer à l'intégration des personnes en situation de handicap à ses divers services et activités. Plus particulièrement, le Conservatoire vise l'intégration optimale d'élèves en situation de handicap et le soutien nécessaire pour favoriser sa réussite scolaire. Il vise de plus à tenir compte de la réalité des personnes en situation de</p>	<p>3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société</p> <p>3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel</p>

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
	handicap et permettre le meilleur accès possible à ses événements artistiques.	3.2.3 Créer des conditions sécuritaires et favorables à l'intégration de tous au marché du travail
Plan de transformation numérique 2023-2027	Les projets prévus dans ce document montrent l'intention du Conservatoire d'offrir aux élèves des outils pédagogiques et de communication de qualité, alignés aux objectifs de création d'un sentiment d'appartenance et de liens entre les membres, ainsi que pour renforcer l'accessibilité à son enseignement de haut calibre.	3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société 3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel 3.2.3 Créer des conditions sécuritaires et favorables à l'intégration de tous au marché du travail
Plan d'accès à l'égalité en emploi	Le Conservatoire est responsable de mettre en œuvre un plan d'accès à l'égalité en emploi par lequel il vise à mettre en place des mesures d'égalité des chances en emploi pour les personnes historiquement victimes de discrimination sur le marché du travail. Des objectifs spécifiques ont été signifiés au Conservatoire, soit l'embauche d'ici 2024 de 4 femmes, de 3 personnes handicapées, de 1 personne autochtone, de 6 personnes de minorités visibles et de 3 personnes de minorités ethniques. La mise en oeuvre de ce plan est assurée par la direction des ressources humaines et de la rémunération. Un suivi de ce plan est fait périodiquement auprès du comité des ressources humaines du Conservatoire et une reddition est faite auprès de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.	3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société 3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel 3.2.3 Créer des conditions sécuritaires et favorables à l'intégration de tous au marché du travail

Contexte externe : Le Conservatoire, un acteur du développement durable pour notre société

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (le Conservatoire) est une société d'État subventionnée par le Gouvernement du Québec et relevant du ministère de la Culture et des Communications.

Il offre un enseignement supérieur en musique et en art dramatique au Québec aux côtés de cégeps publics, d'institutions privées et d'universités. Au niveau de son offre en musique, le Conservatoire se distingue considérablement des autres institutions d'enseignement par son continuum de formation à compter du niveau primaire/secondaire jusqu'au 2e cycle universitaire. Il importe par ailleurs de préciser que le nombre d'élèves du Conservatoire tant en musique qu'en art dramatique est limité, d'une part, en raison de son financement limité, et d'autre part, de par ses critères d'admission exigeants et sa volonté, pour l'art dramatique, de former de petites cohortes d'un maximum de 12 nouveaux élèves par année pour enseignement personnalisé et ce, pour chacun des deux (2) établissements offrant le programme en jeu.

Accès équitable à la vie culturelle et aux arts

Le Conservatoire est une institution phare qui a le pouvoir de répondre concrètement à l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, soit d'agir pour que toute personne puisse prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, jouir des arts et participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. Son approche est fondée sur un accès équitable à la formation professionnelle en musique et en art dramatique, dans l'optique où tous les élèves ayant un talent particulier ont une porte d'entrée vers leur passion et ce, indépendamment de leur situation socioéconomique.

Offrant tout naturellement un environnement d'apprentissage appuyé sur les principes de base d'une société juste et égalitaire, le Conservatoire propage sa culture de bienveillance, d'inclusion et de solidarité au-delà de ses murs, influençant positivement les espaces sociaux et culturels qu'il touche.

Aussi, l'engagement du Conservatoire va au-delà de sa formation professionnelle. C'est une institution à vocation sociale qui agit non seulement pour le bien-être des membres de sa communauté mais qui contribue à dynamiser le lien entre culture et milieu de l'éducation et qui agit au bénéfice des régions où il est implanté et de leur dynamisme culturel.

Financement du Conservatoire

Contrairement aux institutions d'enseignement supérieur au Québec, le Conservatoire ne reçoit pas un financement lié au nombre d'élèves, mais une subvention de fonctionnement fixe qui limite le nombre d'admissions à ses différents programmes. Le Conservatoire est reconnaissant d'avoir pu bénéficier d'un soutien financier ponctuel accordé par le gouvernement en mars 2023 (sur cinq ans), ce qui lui permettra d'atteindre un bassin de 1 000 étudiants en 2028. Pour 2022-2023, cette aide financière a permis au Conservatoire d'ouvrir 80 nouvelles places pour des élèves en musique.

La formation par des professeurs de haut niveau et l'accompagnement personnalisé que le Conservatoire offre à ses élèves ainsi que le soutien qu'il leur accorde selon les défis et enjeux qu'ils vivent font intégralement partie de son offre distinctive. C'est pourquoi la pérennité d'un financement adéquat est indispensable pour lui permettre d'exercer pleinement son rôle unique.

La mission du Conservatoire, ancrée dans les valeurs de développement durable

En tant que pilier de la culture artistique québécoise et de la formation de la relève du milieu des arts de la scène, le Conservatoire incarne des valeurs intrinsèques en lien avec le développement durable. Inspirant de nombreuses générations d'artistes depuis 80 ans et faisant rayonner sa communauté et la culture québécoise à l'international, le Conservatoire est un lieu où les talents pluriels des artistes se conjuguent à toute la liberté et la diversité que l'art permet. Cela fait de lui un acteur important reflétant la société québécoise et ayant une influence positive sur le citoyen en devenir.

En musique, aux niveaux préparatoire et collégial, aucun droit de scolarité n'est exigé, permettant ainsi à tout élève de talent d'accéder à cette formation exceptionnelle, sans égard à sa situation socio-économique. Également, le Conservatoire et sa Fondation travaillent activement pour encourager et développer l'action philanthropie en vue d'accorder des bourses permettant aux élèves de talent de poursuivre leurs études en musique ou en art dramatique dans les meilleures conditions possibles.

Si les services de l'institution s'adressent principalement à ses élèves en musique et en art dramatique, le Conservatoire a toutefois une portée plus large puisque l'enseignement qu'il offre et les activités artistiques qu'il produit ou soutient contribuent à la vitalité de la culture au Québec. Dans la réalisation de sa mission, le Conservatoire doit notamment considérer les bénéfices qu'apportent ses différents établissements d'enseignement aux communautés, entre autres pour susciter et favoriser une formation initiale de qualité dans le domaine de la musique, ainsi que leur impact sur la présence et la vitalité d'organismes essentiels au monde de la musique et de l'art dramatique. Par l'intermédiaire de ses établissements d'enseignement, le Conservatoire présente annuellement autour de sept cents (700) activités qui touchent quarante mille (40 000)

personnes. Le Conservatoire se démarque également par son soutien à de nombreuses manifestations culturelles, que ce soit auprès de festivals, d'ensembles musicaux régionaux, d'organismes culturels, d'établissements scolaires ou de professeurs de musique au privé. Le Conservatoire agit ainsi comme un catalyseur de culture dans région où il est implanté.

En ce qui concerne l'enseignement de la musique par la jeunesse québécoise, l'institution a un rôle primordial à jouer. Le Conservatoire se veut en effet un allié de premier choix du milieu scolaire pour l'apprentissage de la musique.

Au Québec, l'offre d'enseignement des arts dans le réseau scolaire est variable selon les écoles et les régions. Dans certains cas, il peut arriver que des élèves du milieu scolaire fassent tout leur parcours primaire et secondaire sans n'avoir jamais pu être initiés à la musique. Or, plusieurs études ont démontré les nombreux bienfaits de la pratique musicale sur de nombreuses facettes de la santé et du développement des jeunes, incluant la santé mentale par la réduction du stress et de l'anxiété et l'intégration sociale, le développement cérébral, le développement de la motricité globale et de la motricité fine et le développement des habiletés linguistiques.

Contexte interne : Le développement durable en action au cœur de l'organisation

De par les fondements de son existence, le Conservatoire est par définition un lieu où les valeurs du développement durable sont incarnées et véhiculées, notamment à travers ses actions à l'interne.

Les actions du Conservatoire en faveur de l'équité, la diversité et l'inclusion

Le Conservatoire participe au développement de talents diversifiés et remarquables. C'est pourquoi il met sur pied des initiatives qui permettent aux jeunes de vivre des expériences uniques et formatrices et de créer des liens. L'Orchestre symphonique des Conservatoires, qui a lieu chaque année, a pour but d'initier les élèves à une expérience d'orchestre. Quant au projet BOUM (Band orchestral urbain de la Mauricie), il s'agit d'un autre exemple d'initiative mise sur pied— en collaboration avec l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières— en vue d'offrir un accès équitable à la musique et initier les jeunes aux arts. Le projet BOUM est un programme éducatif offert gratuitement à des enfants fréquentant des écoles situées en milieu vulnérable. Le Conservatoire vise également à développer un esprit de communauté des anciens élèves, c'est pourquoi il leur permet, ainsi qu'aux artistes plus généralement, d'utiliser ses locaux pour pratiquer.

Le Conservatoire travaille sans cesse en faveur d'une plus grande inclusivité au sein de l'organisation, notamment en ce qui a trait à l'égalité en emploi : le processus de sélection des candidatures non discriminatoire s'améliore en continu. Par ailleurs, les bibliothèques du Conservatoire offrent un calendrier thématique et promeuvent des listes d'œuvres d'artistes diversifiés afin de valoriser la pluralité des talents et d'inspirer les membres de la communauté du Conservatoire.

En outre, les efforts sont rassemblés pour réduire, voire éliminer ou prévenir les obstacles et ainsi faciliter l'intégration des personnes handicapées. Le Conservatoire assure une accessibilité universelle à ses bâtiments et événements. Il travaille aussi à favoriser l'accès à ses événements, incluant une meilleure accessibilité aux personnes en situation de handicap (gratuité, mise à la disposition, dans les installations de Montréal, d'équipements pour les personnes malentendants pour permettre une écoute adaptée des concerts et des productions théâtrales, projet de présenter en 2025 une représentation théâtrale en langage des signes québécois (LSQ).

Le Conservatoire vise également à favoriser l'accès des personnes issues des milieux défavorisés à ses activités culturelles en offrant des entrées gratuites distribuées par l'intermédiaire d'organismes communautaires et d'établissement du réseau scolaire. En 2022-2023, plus de 400 paires de billets gratuits ont ainsi été distribués à Québec et à Montréal.

En octobre 2023, le Conservatoire a mis sur pied le Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste par l'embauche d'une coordonnatrice chargée d'élaborer une offre de services pour favoriser la santé physique et psychologie des artistes du Conservatoire et de mettre en œuvre cette offre de services.

Par l'implantation de ce nouveau Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste, le Conservatoire désire répondre de manière ciblée aux besoins particuliers des artistes de haut niveau, tant sur le plan physique que psychologique, en offrant des services liés à la sensibilisation et la prévention, au maintien et au développement de la santé de l'ensemble de la communauté du Conservatoire.

Il s'agit d'un signal fort de l'engagement du Conservatoire à promouvoir la santé et le mieux-être dans le développement des artistes et dans la pratique de leur art, pour contribuer à l'épanouissement de la communauté du Conservatoire dans son ensemble. Les orientations du PADD seront un guide dans l'élaboration de l'offre de ce Bureau. Puisqu'il s'agit d'un jalon important pour le Conservatoire, c'est aussi une occasion d'aligner l'offre d'un environnement d'apprentissage et de travail sain et personnalisé à l'endroit des artistes aux objectifs de développement durable.

Les actions du Conservatoire en faveur de l'écoresponsabilité

Le Conservatoire accompagne son personnel pour qu'il adopte dans son quotidien des pratiques écoresponsables. Des gestes sont déjà posés en faveur du réemploi et de la valorisation des matières lors d'événements et suite à des spectacles. Le compostage est aussi implanté dans certains établissements.

De plus, des élèves engagés et convaincus agissent de façon concrète, au sein de leur établissement d'enseignement pour initier des projets en lien avec le développement durable et l'écoresponsabilité et sensibiliser la communauté sur ces questions.

Le Conservatoire est maintenant prêt à aller plus loin dans sa volonté de réduire son empreinte environnementale et souhaite outiller sa communauté pour que l'impact des actions réalisées à l'interne soit significatif. En misant sur le partage intergénérationnel des connaissances, qui est déjà un trait distinctif du Conservatoire, l'adoption de pratiques écoresponsables et durables peut être une nouvelle source de transformation qu'on verra apparaître grâce à l'institution.

Survol des priorités du Conservatoire en matière de développement durable pour 2023-2028

De façon globale, les priorités du Conservatoire pour les 5 prochaines années se déclinent en 6 actions qui peuvent se résumer ainsi :

- **Action 1** : Rendre l'apprentissage de la musique accessible en allant à la rencontre de personnes issues de milieux plus vulnérables ou marginalisés.
L'action consiste à promouvoir et soutenir le développement artistique des jeunes, en particulier ceux issus de milieux vulnérables, en rendant l'offre culturelle plus accessible et diversifiée. Pour ce faire, des activités spéciales axées sur la musique sont organisées dans des écoles avec le soutien du Conservatoire.
Le Conservatoire soutiendra la tenue d'activités en musique au bénéfice d'élèves d'écoles défavorisées en ciblant au moins une école défavorisée par année du plan.
- **Action 2** : Engendrer un dialogue culturel qui reflète les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion du Conservatoire.
En vue de promouvoir un dialogue culturel interne et externe au Conservatoire et en valeur avec ses valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion, le Conservatoire élargit son répertoire musical, et met à jour ses programmes externes pour répondre aux besoins variés de sa communauté. Il sensibilise sa communauté à l'importance de la diversité, de l'équité et de l'inclusion. Il vise à instaurer des mesures

de soutien pour favoriser un environnement de travail et d'apprentissage collaboratif et respectueux dans lequel tout membre de la communauté du Conservatoire se sent considéré et respecté.

Le Conservatoire réalisera un minimum de 3 actions par année du plan visant à promouvoir le respect, l'équité et l'inclusion au sein de la communauté.

- **Action 3** : Mettre en place des mesures de soutien pour offrir un milieu d'apprentissage et de travail propice au bien-être de la communauté du Conservatoire.

Par la mise en place d'un nouveau Bureau de la santé et du mieux-être au Conservatoire, l'institution souhaite offrir à sa communauté des services et des ressources pour promouvoir la santé physique, émotionnelle et mentale. Ce Bureau, par son soutien et son action proactive favorisera le maintien d'un milieu de travail et d'apprentissage optimal pour la communauté.

Le Conservatoire mesurera le taux de satisfaction de la communauté à chaque année du plan.

- **Action 4** : Évaluer la durabilité des interventions structurantes.

Le Conservatoire met en place un processus organisationnel visant à évaluer la durabilité de ses interventions structurantes par la prise en compte des 16 principes du développement durable.

Pour chaque année du plan, la proportion des interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de durabilité sera identifiée.

- **Action 5** : Uniformiser les pratiques de gestion des matières résiduelles (GMR) dans l'ensemble des établissements du Conservatoire.

Le Conservatoire met l'accent, dans l'uniformisation de ses pratiques de gestion des matières résiduelles sur la réduction de l'utilisation du papier dans ses processus d'administration des évaluations des apprentissages et sur une uniformisation de ses pratiques dans l'organisation d'événements écoresponsables.

Au terme du plan, le Conservatoire vise à ce que tous ses conservatoires en musique aient éliminé l'utilisation du papier à l'occasion des examens de spécialités (musique) pour les niveaux supérieurs (collégial et universitaire). Le Conservatoire vise également, au terme du plan, qu'une proportion considérable de ses événements prenne en compte les principes d'écoresponsabilité.

- **Action 6** : Faciliter et promouvoir la mobilité durable parmi l'ensemble des employé.e.s, les élèves et les visiteurs du Conservatoire.

Le Conservatoire fait une promotion active pour encourager sa communauté à recourir aux transports actifs et collectifs et sensibilise ses employés, ses élèves, ses visiteurs et ses spectateurs aux moyens de transport durables.

Le Conservatoire réalisera un minimum de 4 actions annuelles de sensibilisation de sa communauté visant à encourager et favoriser la mobilité durable.

Plan d'action de développement durable

Action 1 : Rendre l'apprentissage de la musique accessible en allant à la rencontre de personnes issues de milieux plus vulnérables ou marginalisés

L'action consiste à promouvoir le développement artistique des jeunes, en particulier ceux issus de milieux vulnérables, en rendant l'offre culturelle plus accessible et diversifiée. Pour ce faire, des représentations spéciales sont organisées dans des écoles défavorisées comme l'École secondaire Joseph-François Perreault, accompagnées d'une sensibilisation à l'importance de la culture. Des partenariats sont établis avec diverses institutions, tels que des maisons des jeunes et des organismes musicaux, pour offrir des projets artistiques comme des collaborations avec des orchestres ou des garderies. L'accent est mis sur l'encouragement de la participation de tous les jeunes à des activités artistiques, avec une attention particulière à la diversité, et sur la propagation d'activités musicales et d'art dramatique dans les milieux identifiés comme défavorisés, afin d'élargir l'accès à ces opportunités.

Le Conservatoire souhaite affirmer sa position d'institution-ressource et allié incontournable du réseau scolaire pour soutenir et valoriser l'apprentissage de la musique auprès des élèves du primaire et du secondaire, sans égard à leur situation sociale, financière, ethnique ou culturelle. Ainsi, dans le cadre d'une collaboration renforcée avec les milieux scolaires, le Conservatoire aspire à assurer la présence de la musique dans la vie des jeunes, par le biais notamment d'activités parascolaires qui favoriseraient l'apprentissage d'un instrument de musique, telles que la mise en place d'ensembles musicaux.

Une attention particulière sera apportée aux milieux scolaires approchés par le Conservatoire, en vue de favoriser la représentativité de la diversité de la société québécoise parmi les jeunes participant à ces activités.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.2.1	1.1 Nombre d'écoles défavorisées ³ qui ont bénéficié d'une activité ou d'un accompagnement offert par le Conservatoire Mesure de départ : Nouvel indicateur	1 école	2 écoles	3 écoles	4 écoles	5 écoles

² Comme requis, les objectifs de développement durable 2030 des Nations Unies associés à l'objectif de la stratégie gouvernement sont présentés.

³ Les critères pour définir les écoles défavorisées reposent sur un indice de défavorisation tenant compte du milieu socio-économique, tel qu'identifié par le ministère de l'Éducation du Québec. (<https://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indices-de-defavorisation>).

Action 2 : Engendrer un dialogue culturel qui reflète les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion du Conservatoire

L'action entreprise vise à promouvoir un dialogue culturel interne et externe au Conservatoire, en accord avec ses valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion. Pour cela, le Conservatoire organise des classes de maître avec des artistes diversifiés, il élargit son répertoire musical, et met à jour ses programmes externes pour répondre aux besoins variés de sa communauté. Le Conservatoire voit à constituer un corps professoral représentatif de la diversité de notre société, favorise un dialogue intergénérationnel, et sensibilise sa communauté à l'importance de la diversité à travers des initiatives telles que des expositions thématiques mensuelles. De plus, il fait la promotion des ressources éducatives libres pour enrichir son offre pédagogique et partage ses initiatives à travers divers médias sociaux, son Intranet et la publication Échos du réseau pour un rayonnement interne et externe accru.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.2.1	2.1 Pourcentage du budget annuel d'acquisition d'œuvres consacré à des oeuvres créées par des compositeurs.trices et par des auteurs.trices issu.e.s de la diversité ou portant sur des question d'équité, diversité et inclusion Mesure de départ : Nouvel indicateur	4 %	4 %	5 %	6%	7 %
	2.2 Nombre d'actions visant à promouvoir le respect, l'équité la diversité et l'inclusion au sein de la communauté Mesure de départ : Nouvel indicateur	minimum de 3 actions par année	minimum de 3 actions par année	minimum de 3 actions minimum par année	minimum de 3 actions minimum par année	minimum de 3 actions par année

Action 3 : Mettre en place des mesures de soutien pour offrir un milieu d'apprentissage et de travail propice au bien-être de la communauté du Conservatoire

Pour créer un environnement de travail et d'apprentissage où chaque individu prospère, le Conservatoire mobilise activement ses ressources. Convaincu que le bien-être des membres de sa communauté est essentiel à leur succès, le Conservatoire a mis en place une série d'initiatives tangibles pour favoriser le mieux-être à tous les niveaux dont le Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste. Le Conservatoire lutte contre l'insécurité alimentaire en proposant des solutions concrètes telles qu'un frigo communautaire et un fonds d'urgence. Le Conservatoire s'engage également à fournir un environnement de travail stimulant en offrant des formations sur le bien-être au travail, en développant des activités de vie étudiante dynamiques et en investissant dans des outils numériques adaptés. De plus, le Conservatoire favorise l'accès gratuit à ses locaux pour ses anciens, renforçant ainsi son engagement envers le bien-être et le soutien de tous les membres de sa communauté. L'objectif de l'institution est de créer une culture inclusive, où chacun se sent valorisé et soutenu, et où le développement personnel et professionnel est encouragé à chaque étape du parcours au Conservatoire.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.1.1 et 3.2.3 (sans attente du gouvernement)	3.1 Taux de satisfaction de la communauté à l'égard du nouveau bureau de la santé et du mieux-être Mesure de départ : nouvel indicateur	70 %	75 %	80 %	85 %	85 % et plus

Action 4 : Évaluer la durabilité des interventions structurantes

Conformément à la Loi sur le développement durable, le Conservatoire souhaite instaurer un processus organisationnel visant à évaluer la durabilité de ses engagements. Cette évaluation implique la prise en compte des 16 principes du développement durable lors de l'élaboration de stratégies et plans d'action institutionnels, lesquels traduisent la vision du Conservatoire et définissent ses engagements prioritaires, notamment pour ses différents publics.

Les critères suivants permettront de définir si une intervention du Conservatoire sera sujette à l'évaluation de la durabilité :

- *Impact direct sur le rôle du Conservatoire envers les étudiants, le corps professoral et administratif, englobant ainsi l'ensemble de la communauté.*
- *Impact sur l'admissibilité, évaluant les conséquences de l'intervention sur les critères d'admission et les processus connexes.*
- *Impact sur le climat de travail et l'organisation du travail, mesurant les effets de l'intervention sur l'environnement et les conditions de travail au Conservatoire.*
- *Impact sur le régime pédagogique, examinant comment l'intervention influe sur les méthodes d'enseignement, les programmes et les pratiques pédagogiques en place.*



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1	4.1 Proportion des interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de durabilité <i>Mesure de départ : nouvel indicateur</i>	50%	60%	65%	75%	80%

Action 5 : Uniformiser les pratiques de gestion des matières résiduelles (GMR) dans l'ensemble des établissements du Conservatoire

L'action entreprise vise à harmoniser les pratiques de gestion des matières résiduelles (GMR) dans tous les établissements du Conservatoire, en intégrant des initiatives écoresponsables à différents niveaux. Cela inclut non seulement l'organisation d'événements écoresponsables et la mise en place d'un guide visant à écoresponsabiliser ses activités et à promouvoir une gestion responsable des ressources tout au long de ses événements, mais aussi la collaboration avec des banques alimentaires pour redistribuer les surplus alimentaires. Les décors sont conçus et démontés en vue d'une seconde vie ou d'un recyclage, conformément aux recommandations de la SQI pour une gestion des déchets selon la hiérarchie des 3RVE. Pour réduire l'empreinte papier, le prêt de matériel des bibliothèques est encouragé, tout comme l'utilisation de ressources électroniques libres et de tablettes numériques. Les processus administratifs sont informatisés, et de l'information est dispensée pour promouvoir une utilisation écoresponsable des dispositifs électroniques. Enfin, des échanges et dons de matériel, tels que les instruments de musique et les costumes, sont encouragés pour favoriser une consommation durable.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.7.1	5.1 Nombre de conservatoires en musique ayant proposé des moyens numériques pour réduire l'utilisation du papier à l'occasion des examens de spécialités (musique) pour les niveaux supérieurs (collégial et universitaire) <i>Mesure de départ : nouvel indicateur</i>	1/7	2/7	3/7	4/7	7/7
	Mesure de départ : nouvel indicateur					
	5.2 Pourcentage d'événements qui ont intégré des éléments d'écoresponsabilité <i>Mesure de départ : nouvel indicateur</i>	30%	40%	50%	60 %	70%

Action 6 : Faciliter et promouvoir la mobilité durable parmi l'ensemble des employé.e.s, les élèves et les visiteurs du Conservatoire

L'action vise à faciliter et promouvoir la mobilité durable parmi le personnel, les élèves et les visiteurs du Conservatoire. Pour ce faire, l'institution s'équipe des dispositifs nécessaires pour encourager la mobilité durable, notamment en réfléchissant sur le transport des orchestres. Le Conservatoire fait une promotion active pour encourager sa communauté à recourir aux transports actifs et collectifs. Il évalue également les besoins en transport de différents groupes d'utilisateurs et établit les meilleurs moyens pour favoriser le transport collectif. De plus, le Conservatoire investit dans des installations pour les cyclistes, y compris en hiver, et il sensibilise l'ensemble des usagers du Conservatoire aux bonnes pratiques en matière de transport durable, en promouvant notamment le transport durable et actif lors des événements du Conservatoire.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	<i>Indicateurs (mesure de départ)</i>	<i>Cible 2023-2024</i>	<i>Cible 2024-2025</i>	<i>Cible 2025-2026</i>	<i>Cible 2026-2027</i>	<i>Cible 2027-2028</i>
3.1.1 et 5.8.2 <i>(sans attente du gouvernement)</i>	6.1 Nombre de mesures annuelles de sensibilisation de la communauté du Conservatoire pour encourager et favoriser la mobilité durable <i>Mesure de départ : 3 par année</i>	Minimum de 4 mesures par année	Minimum de 4 mesures par année	Minimum de 4 mesures par année	Minimum de 4 mesures par année	Minimum de 5 mesures par année

Tableau synoptique

Numéro du s.o	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.2.1	1. Rendre l'apprentissage de la musique accessible en allant à la rencontre de personnes issues de milieux plus vulnérables ou marginalisés	1.1 Nombre d'écoles défavorisées* qui ont bénéficié d'une activité ou d'un accompagnement offert par le Conservatoire <i>Mesure de départ : Nouvel indicateur</i>	1 école	2 écoles	3 écoles	4 écoles	5 écoles
3.2.1	2. Engendrer un dialogue culturel qui reflète ses valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion du Conservatoire	2.1 Pourcentage du budget annuel d'acquisition d'œuvres consacré à des oeuvres créées par des compositeurs.trices et par des auteurs.trices issu.e.s de la diversité ou portant sur des question d'équité, diversité et inclusion <i>Mesure de départ : Nouvel indicateur</i>	4 %	4 %	5 %	6 %	7 %
		2.2 Nombre d'action visant à promouvoir le respect, l'équité la diversité et l'inclusion au sein de la communauté <i>Mesure de départ : Nouvel indicateur</i>	minimum de 3 actions	minimum de 3 actions	minimum de 3 actions	minimum de 3 actions	minimum de 3 actions
3.1.1	3. Mettre en place des mesures de soutien pour offrir un milieu d'apprentissage et de travail propice au bien-être de la communauté du Conservatoire	3.1 Taux de satisfaction de la communauté à l'égard du nouveau bureau de la santé et du mieux-être <i>Mesure de départ : nouvel indicateur</i>	70 %	75 %	80 %	85 %	85 % et plus
5.1.1	4. Évaluer la durabilité des interventions structurantes	4.1 Proportion des interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de durabilité <i>Mesure de départ : nouvel indicateur</i>	50%	60%	65%	75%	80%
5.7.1	5. Uniformiser les pratiques de gestion des matières résiduelles (GMR) dans l'ensemble des établissements du Conservatoire	5.1 Nombre de conservatoires en musique ayant proposé des moyens numériques pour réduire l'utilisation du papier à l'occasion des examens de spécialités (musique) pour les niveaux supérieurs (collégial et universitaire) <i>Mesure de départ : nouvel indicateur</i>	1/7	2/7	3/7	4/7	7/7
		5.2 Pourcentage d'événements gérés de façon écoresponsable <i>Mesure de départ : nouvel indicateur</i>	30 %	40%	50%	80%	70%
5.8.2	6. Faciliter et promouvoir la mobilité durable parmi le personnel, les élèves et les visiteurs	6.1 Nombre de mesures annuelles de sensibilisation de la communauté du Conservatoire pour encourager et favoriser la mobilité durable <i>Mesure de départ : 3 par année</i>	Minimum de 4 mesures	Minimum de 4 mesures	Minimum de 4 mesures	Minimum de 4 mesures	Minimum de 5 mesures